



2010

BILAN D'ACTIVITÉS



DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ARMEMENT

Après une année 2009 marquée par le plan de relance de l'économie et des engagements exceptionnels, l'année 2010 aura été une année de transition.

Transition sur le plan financier, à la fois parce que le basculement du ministère vers le progiciel de gestion financière Chorus s'est révélé plus délicat que prévu et parce que l'effort de maîtrise de l'endettement de l'État n'a pas été sans conséquences sur la programmation budgétaire triennale 2011-2013.

Transition aussi sur le plan de la modernisation du ministère de la Défense, avec la mise en place du comité ministériel d'investissement présidé par le Ministre, et la finalisation des textes instaurant la nouvelle gouvernance.

Les principaux jalons programmes franchis en 2010 illustrent la contribution de la DGA à la modernisation de l'outil de défense et son rôle de partenaire des armées au quotidien. Pour la dissuasion, le SNLE NG *Le Terrible* a ainsi été réceptionné tandis que le M51 et l'ASMPA ont été mis en service opérationnel.

Dans le domaine conventionnel, la composante spatiale optique de MUSIS, qui succédera à Helios 2 en décembre 2016, a été commandée ainsi que la première adaptation d'un SNLE NG au M51. Les négociations sur l'avenant au contrat A400M avec les États participants, l'OCCAR et Airbus Military ont été menées à bien, cet avenant devrait être notifié début 2011. Les premiers hélicoptères NH90 NFH pour la Marine ont été livrés... Enfin, je souligne que, comme prévu, nous étions au rendez-vous pour la réception début décembre des 1009 systèmes Félin qui doteront le 13^e bataillon de chasseurs alpins.

Investisseur avisé de la Défense, la DGA s'est aussi fortement impliquée dans l'analyse des projets devant bénéficier du programme d'investissement d'avenir ainsi que dans le renforcement de la base industrielle et technologique de défense. De la même façon, la DGA porte une attention constante au développement des PME innovantes, que ce soit par le biais du dispositif Rapid, des pôles de compétitivité, du Pacte PME, du plan PME export, des partenariats avec des chambres de commerce et d'industrie ou la région Aquitaine.

Sur le plan de la coopération, 2010 restera bien sûr marquée par l'accord majeur de coopération, signé par la France et la Grande-Bretagne le 2 novembre dernier et incluant un traité de coopération en matière de défense et de sécurité, un traité spécifique sur des installations nucléaires conjointes ainsi qu'une feuille de route pour le pilotage des initiatives concrètes de coopération.

À un moindre niveau, la signature d'une lettre d'intention avec l'Allemagne visant à favoriser des rationalisations dans le domaine des essais, le lancement de revues systématiques de coopération avec l'Italie et l'Allemagne, et l'entrée en service des échanges opérationnels entre les systèmes d'observation spatiale Helios 2 et Cosmo-Skymed, et entre Helios 2 et Sar-Lupe constituent autant d'exemples illustrant une construction européenne réaliste ! D'autre part, il faut souligner la pleine participation de la DGA dans la préparation de la réforme de l'Otan et une présence accrue de nos équipes dans les instances de l'Alliance. La nomination de Patrick Auroy, qui était directeur général adjoint de la DGA, au poste de « secrétaire général adjoint de l'OTAN pour les investissements de défense » est évidemment emblématique à ce titre.

À l'exportation, reconnaissons-le, les prises de commandes 2010, à hauteur de 4,2 milliards d'euros, sont sensiblement en-deçà de nos attentes. Les effets de la crise économique de 2008-2009 et la fin des plans de relance de 2009 ont contribué à ce résultat. Dans ce contexte, aucun des dossiers majeurs en cours de négociation ne s'est encore concrétisé, à ce stade, par un contrat signé et entré en vigueur, contrairement à l'an passé. Au-delà de cette conjoncture difficile, une partie des négociations actuelles pourraient aboutir favorablement en 2011.

La DGA a, par ailleurs, poursuivi son évolution pour renforcer son expertise technique tout en adoptant le format resserré issu de la révision générale des politiques publiques (RGPP) : nous sommes sur ce point parfaitement en ligne avec les objectifs ambitieux qui nous ont été assignés.

En conclusion, je me contenterai d'insister sur deux points en ce qui concerne 2011 : cette année sera tout d'abord une année d'anticipation des grands rendez-vous. Il nous faudra en effet préparer, en liaison avec les armées, les choix qui seront à opérer à l'avenir avec la révision du Livre blanc et la préparation de la LPM 2013-2018.

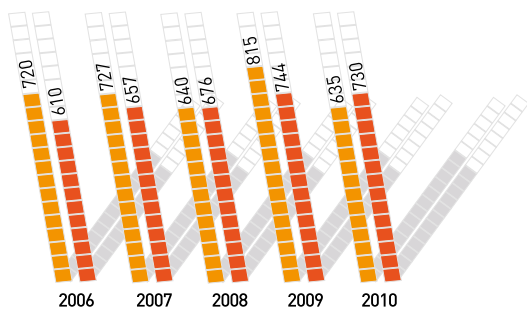
Le deuxième point n'est pas aussi anecdotique qu'il y paraît : 2011 sera l'année des 50 ans de la DGA ! 50 ans d'innovations, de ruptures et d'avancées technologiques, de préparation de l'avenir, de grands programmes, de dissuasion, de coopération... au service d'une défense - française et européenne - forte, indépendante, souveraine, reconnue et respectée ! Nous aurons l'occasion d'en reparler prochainement !



Laurent Collet-Billon
Délégué général pour l'armement

2011
sera
l'année
des
50 ans
de la
DGA !

ÉDITORIAL



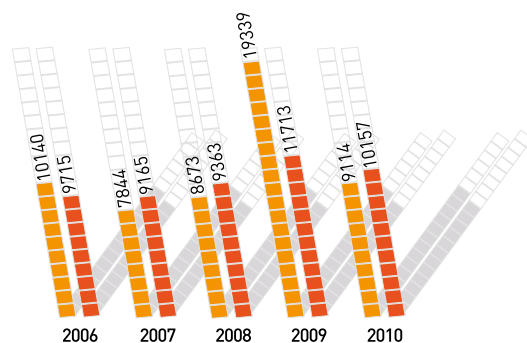
PRÉPARER L'AVENIR

(M€ : millions d'euros)

Engagements

Paiements

Part des études amont



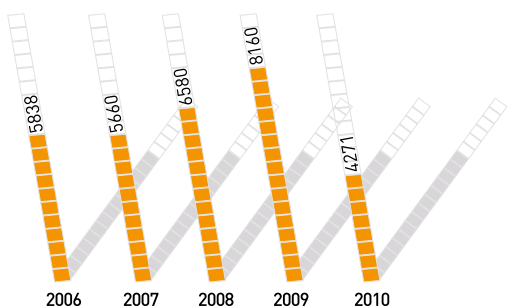
ÉQUIPER LES FORCES ARMÉES

(M€ : millions d'euros)

Engagements

Paiements

Part DGA des programmes LOLF P146, 152 et 178



PROMOUVOIR LES EXPORTATIONS

(M€ : millions d'euros)

Prises de commandes export

CHIFFRES CLÉS 2010

M€ : millions d'euros

635 M€

PRÉPARER L'AVENIR

9114 M€

ÉQUIPER LES FORCES ARMÉES

4271 M€

PROMOUVOIR LES EXPORTATIONS

SOMMAIRE



INVESTISSEUR

AVISÉ DE LA DÉFENSE
P. 04



PARTENAIRE

DES ARMÉES AU QUOTIDIEN
P. 09



MOTEUR

D'UNE CONSTRUCTION EUROPÉENNE RÉALISTE
P. 13



EXPERT

RÉFÉRENT DANS UN FORMAT RESSERRÉ
P. 16

INVESTISSEUR

AVISÉ DE LA DÉFENSE



OLIVIA, CHEF DE DIVISION ACHAT À LA DGA

« J'ai rejoint la DGA après une expérience dans le privé. Je dirige aujourd'hui une équipe de 60 acheteurs. Notre mission : acquérir, auprès des grands groupes industriels et des PME, des équipements performants et au juste coût pour nos forces armées. »

Politique industrielle

La DGA impliquée dans le programme d'investissement d'avenir

La DGA s'est fortement impliquée aux côtés de la Direction générale de l'aviation civile (DGAC) dans l'analyse des projets devant bénéficier du programme d'investissement d'avenir, dont les actions ont été précisées en 2010.



Dans le domaine aéronautique, ces projets portés notamment par Eurocopter, Airbus, Dassault Aviation, Safran et Thales, constituent des enjeux importants d'innovation et de compétitivité. De nombreuses technologies mises en œuvre dans le cadre de ces projets étant à caractère dual, elles intéressent également les applications pour la défense.

La DGA a par ailleurs apporté son soutien au Commissariat général à l'investissement pour l'analyse des projets proposés dans le cadre de l'action « Espace » du programme d'investissement d'avenir.

Cette action comprend un volet dédié aux lanceurs (étude de préparation Ariane 6) et un autre aux satellites (programmes de développement de satellites à forts enjeux applicatifs).

La concrétisation de ces projets, qui bénéficieront à l'ensemble de la filière industrielle aérospatiale française, est attendue pour 2011.

Renforcement de la base industrielle et technologique de défense

La DGA s'est impliquée dans le projet de consolidation de la filière française de propulsion solide, visant à pérenniser les compétences nationales essentielles pour la propulsion des missiles balistiques et des lanceurs spatiaux. Les travaux menés ont conduit en 2010 à un accord de principe entre SNPE et Safran sur le rapprochement, et le regroupement au sein de Safran, de leurs activités de propulsion solide. Cet accord devrait se concrétiser début 2011, renforçant ainsi un secteur clé de la base industrielle nationale, d'importance majeure pour la force de dissuasion et le maintien de l'accès à l'espace.

La France et le Royaume-Uni sont parvenus, lors du sommet franco-britannique du 2 novembre, à une vision commune à 10 ans concernant leur industrie missilière : mettre en place une industrie missilière franco-britannique, fondée sur un maître d'œuvre industriel unique et sur une chaîne de fournisseurs franco-britanniques optimisée. Cette industrie, maximisant les dépendances mutuelles et se plaçant sur le marché mondial de l'exportation, fera l'objet d'une gouvernance renforcée avec des objectifs d'économie pouvant aller jusqu'à 30%. La démarche est bilatérale entre les deux pays, mais ce nouvel ensemble doit permettre de continuer à mener des programmes en coopération avec l'Allemagne et l'Italie.



Investissements étrangers dans l'industrie française

Par son implication dans les dossiers relatifs aux prises de participations étrangères dans l'industrie française, la DGA contribue aux intérêts nationaux lorsque les investissements concernent la défense. Un des derniers exemples en date : celui de la division produits usinés d'Alcan (Alcan EP), l'un des leaders mondiaux pour les solutions en aluminium destinées notamment à l'aéronautique.

FAITS MARQUANTS

Janvier →

- Lancement des études de conception du programme BSAH (bâtiment de soutien et d'assistance hauturier)
- Lancement des études de conception du programme SIA (système d'information des armées)
- Mise en service opérationnel du système d'alerte biologique de théâtre (SABT)
- Mise sur cale du 3^e bâtiment de projection et de commandement (BPC) *Dixmude*
- Livraison à l'armée de terre des 4 premiers véhicules blindés hautement protégés Aravis
- Sortie en salles du film *Océans* de Jacques Perrin : le « poisson » Jonas (équipé d'une caméra pour filmer les créatures marines) a été conçu et évalué par la DGA
- 4^e tir d'essai du missile stratégique M51 effectué, comme toujours, sans charge nucléaire à partir du sous-marin *Le Terrible*



Février →

- Signature par la France du contrat pour la réalisation d'Athena-Fidus, un satellite franco-italien de télécommunications (civilo-militaire) à très haut débit
- Journée d'intégration des nouveaux doctorants DGA
- Signature d'un contrat par la DGA et son homologue britannique DE&S (*Defence Equipment & Support*) avec la joint venture CTA International (Nexter Systems et BAe Systems) pour la qualification conjointe du canon et des munitions de 40 mm à technologie télescopée
- Signature d'un accord de coopération (MoU) entre la DGA et son homologue britannique DE&S dans le domaine des urgences opérationnelles
- Lancement du stade d'élaboration du programme Scorpion

La DGA soutient la croissance des PME

La DGA a poursuivi ses efforts engagés depuis 2007 pour favoriser le développement des PME et leur accès aux marchés de défense.



2010 a été la première année pleine de fonctionnement du dispositif RAPID. Mis en place en 2009 en partenariat avec le ministère de l'Industrie (DGCIS), il permet de soutenir des projets technologiques innovants portés par une PME et présentant des applications pour la défense et pour le marché civil. 60 projets impliquant 90 PME ont été sélectionnés en 2010 sur les 160 dossiers déposés, ce qui représente une aide totale de 30 millions d'euros. Compte tenu de son intérêt pour le renforcement de la BITD, notamment la détection de nouvelles PME innovantes, sa dotation a été portée à 40 M€ en 2011.

La DGA a poursuivi son implication dans la politique des pôles de compétitivité, notamment à travers sa participation à la sélection des projets déposés au fonds unique interministériel (FUI). Une quarantaine de PME innovantes suivies par la DGA étaient partenaires d'un des 148 projets de R&D financés par le FUI et les collectivités territoriales.

La DGA a adhéré au nouveau Pacte PME dont l'objectif est de renforcer les relations entre grands comptes et PME innovantes afin d'accélérer leur croissance. A l'initiative de la DGA, une commission thématique défense a été constituée. Réunissant maîtres d'œuvre industriels et PME, elle vise à définir en commun les bonnes pratiques applicables aux marchés de l'armement.

La DGA a engagé en partenariat avec les CCI de Paris et de Versailles une action collective en région Île-de-France portant sur près de 150 PME. Après une visite individuelle de chacune d'entre elles, l'action proposera à ces PME une série de réunions d'information et des accompagnements individualisés dans différentes thématiques telles que l'accès aux marchés export ou l'intelligence économique.



Partenariat avec la région Aquitaine

Le délégué général pour l'armement et le président du conseil régional d'Aquitaine ont conclu un partenariat visant à développer les activités de recherche et l'industrie duales. D'une durée de 3 ans, il prévoit de coordonner les actions de la Région et de la DGA et de faciliter les cofinancements de projets. Une action collective conjointe sera ainsi lancée en 2011 pour détecter et accompagner les PME aquitaines présentant un potentiel dual. Premier partenariat noué avec une collectivité territoriale, cet accord complète les outils de la DGA qui lui permettent d'entretenir une relation de proximité avec les PME.

Politique et objectifs scientifiques



• Nouvelle édition du document de politique et objectifs scientifiques (POS édition 2010) qui constitue le document de référence de l'activité et des orientations de la DGA

dans le domaine de la recherche scientifique, des technologies émergentes et de l'innovation.

• Augmentation significative du nombre de thèses, notamment des thèses cofinancées (+ 126 %) et diversification forte des partenaires.

• Organisation de la journée rencontre « DGA - Recherche et innovation scientifique », au cours de laquelle le prix « Science et Défense » a été remis à Michèle Mock et Dominique Vidal pour leurs travaux sur l'anthrax.



• Signature d'un accord général de coopération avec l'Agence nationale de la recherche (ANR).

• Lancement du programme « Astrid » (accompagnement spécifique des travaux de recherche et d'innovation Défense) dédié au soutien de travaux de recherche duale, dont la gestion est confiée à l'ANR sur des critères DGA et qui remplace désormais le dispositif des projets de recherche exploratoire et innovation (REI).

• Création du « club des partenaires académiques de recherche de Défense » regroupant des établissements d'enseignement supérieur souhaitant inclure dans leur politique de recherche et de formation des thématiques d'intérêt Défense.

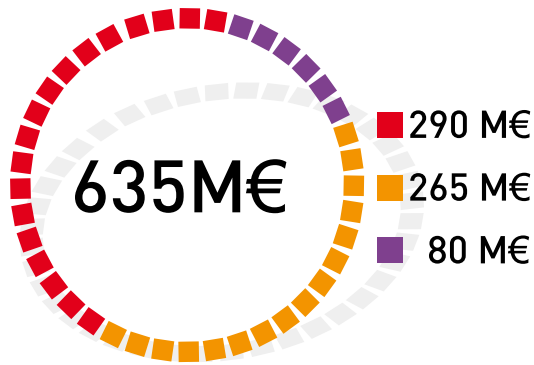


→ Parmi les résultats d'études de R&T, signalons, par exemple, la fin des expérimentations du démonstrateur spatial de suivi et acquisition d'information par microsattelites (ESSAIM), préfigurant le futur système opérationnel de recueil de renseignement d'origine électromagnétique CERES.

Recherche et technologie

Dans la poursuite des travaux de rénovation du processus études amont initiée en 2009, et afin d'assurer une meilleure connexion entre l'investissement de R&T et les capacités industrielles à soutenir, une grille de lecture par agrégats a été introduite en cours de l'année 2010 et a été utilisée pour la mise à jour du document d'orientation des études amont.

Plus de 17% des travaux de R&T ont été effectués cette année en coopération européenne. Une version anglaise du plan stratégique de R&T a été éditée en 2010 et largement diffusée. Elle permet notamment à nos partenaires de connaître les axes de recherche déclarés ouverts à la coopération.



635 M€ ont été engagés en 2010 pour les études amont, répartis comme suit :

- 290 M€ pour des démonstrateurs technologiques
- 265 M€ pour des études technologiques
- 80 M€ pour des études et recherches de base

16
projets REI

(recherche exploratoire et innovation) retenus, dont un seul porté par une PME, les autres projets PME ayant bénéficié de la montée en puissance du dispositif RAPID. Au bilan, 258 projets acceptés depuis la création du dispositif en 2004, dont 96 portés par des PME.



→ Remise des prix de thèse par Patrick Auroy, directeur général adjoint de la DGA dont plus d'une centaine est cofinancée (64 %). Les principaux partenaires sont le CNRS (25), le CEA (14), l'ONERA (8), le CNES (5), l'INRIA (3), les régions (11), les entreprises (13), et pour la première fois les universités ou écoles (15), l'INSERM (2), l'Institut Pasteur (2), pour un portefeuille de global de près de 400 thèses en cours.

161
nouvelles
thèses
en 2010

FAITS MARQUANTS

Mars→

- Signature par 5 pays européens (France, Allemagne, Italie, Lituanie et Belgique) d'une convention rassemblant des laboratoires spécialisés en énergie pulsée, à l'initiative de l'Institut franco-allemand de recherches de Saint Louis
- Finalisation des négociations entre les sept nations participant au programme A400M et EADS
- Accueil d'une délégation américaine de l'*Industrial College of the Armed Forces* venue étudier les méthodes d'acquisition de la DGA
- 1^{er} tir de la version block 3 du missile antinavire Exocet mer-mer 40 (MM40) à partir d'un bâtiment de combat
- Livraison à l'armée de terre du dernier des 3 drones SDTI (système de drones tactiques intérimaire) de nouvelle génération commandés en août 2009
- Commande de 8 avions cargos légers de type Casa CN 235
- Séminaire « PP30 (plan prospectif à 30 ans) - Partenaires » organisé avec l'état-major des armées

Avril→

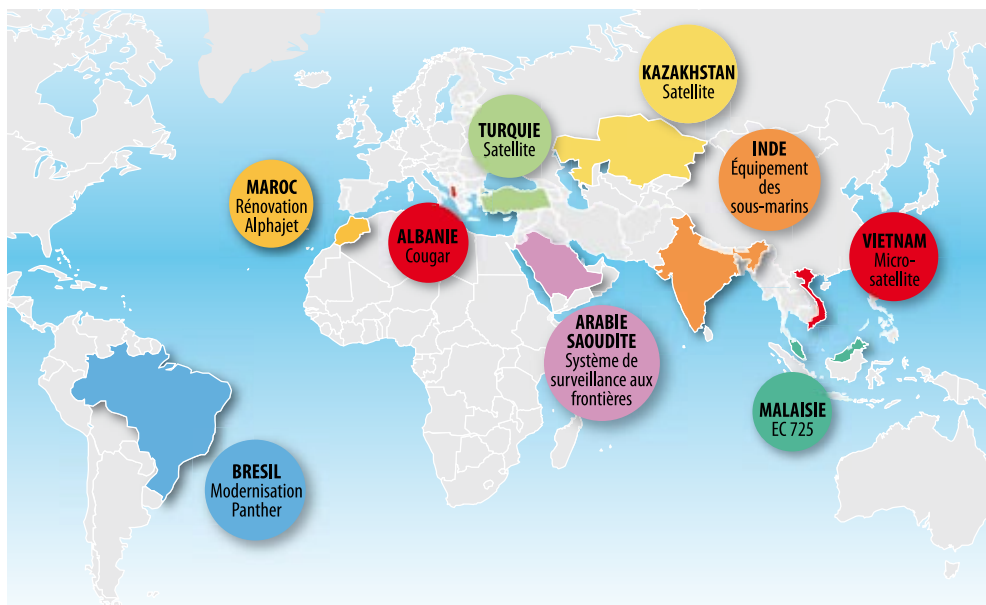
- Mise en service opérationnel du satellite d'observation Helios 2B
- 4^e réunion de la sous-commission navale franco-brésilienne, créée dans le cadre du partenariat stratégique signé entre les deux nations lors du sommet bilatéral de Rio en 2008
- 1^{er} vol d'essai du missile de croisière naval
- 1^{er} vol d'essai du 2^e A400M
- 1^{ère} mondiale pour un véhicule de ce type : le banc d'essais ECCE (évaluation des constituants d'une chaîne électrique) effectue ses premiers tours de roues, propulsées par une pile à combustible



- Livraison à la Marine du 1^{er} hélicoptère de sécurité maritime (SECMAR) EC 225
- Livraison de 2 vedettes d'intervention de rade (VIR) aux marins-pompiers
- Réception du 1^{er} hélicoptère NH90 en version NFH destiné à la Marine

Le maintien du « socle » des exportations

Les prises
de commandes
2010 s'élèvent
à 4,2 Md€



Les effets de la crise économique de 2008-2009 et la fin des plans de relance en 2009 ont contribué à ce résultat. Dans ce contexte, aucun des dossiers majeurs en cours de négociation ne s'est encore concrétisé, à ce stade, par un contrat signé et entré en vigueur, contrairement à l'an passé. Au-delà de cette conjoncture difficile, une partie des négociations actuelles pourraient aboutir favorablement en 2011.



L'État mobilisé au service des exportateurs

Le soutien apporté aux exportateurs de matériels de défense est une des trois missions phares de la DGA. Les plus hautes autorités de l'État s'impliquent dans le soutien à un secteur clef de l'économie qui représente près de 50 000 emplois directs (et autant d'indirects), un capital précieux en temps de crise.

La DGA se mobilise au service des entreprises exportatrices. Au sein de la DGA, la direction du développement international (DI) anime ce soutien. Elle élabore et tient à jour un plan national stratégique des exportations de défense (PNSED) qui est le support de l'action concertée et continue de l'ensemble des acteurs étatiques concernés. En outre, un plan PME a permis de mettre en place un soutien spécifique en faveur des PME.

Chargée également de la gestion du contrôle depuis 2008, la DI est parvenue à réduire de moitié le délai moyen de traitement Défense des autorisations d'exportation de matériel de guerre (AEMG), un délai auquel les entreprises demeurent très sensibles. La création d'un comité de concertation État-industrie a renforcé les échanges entre administration et industriels.

Eurosatory 2010

- 1 327 exposants de 54 pays, 70% d'exposants internationaux
- 126 délégations officielles de 74 pays
- 53 566 visiteurs professionnels de 130 pays (7 740 forces armées)

Euronaval 2010

- 405 exposants de 37 pays
- 76 délégations officielles de 52 pays
- 34 000 visiteurs professionnels

PARTENAIRE

DES ARMÉES AU QUOTIDIEN



THOMAS, DIRECTEUR DE PROGRAMME À LA DGA

« Je suis entré à la DGA dès mon diplôme d'ingénieur en poche. Aujourd'hui directeur de programme, j'ai participé à la réalisation et à la mise en service de trois satellites. Chez nous, technologies et besoins militaires se conjuguent au quotidien. »

Renouvellement des 2 composantes de la dissuasion nucléaire : une compétence collective au service de la France

L'année 2010 était une année cruciale pour les deux composantes de la dissuasion nucléaire qui avaient toutes deux des jalons majeurs de mise en service opérationnel de matériels. Tous ces jalons ont été respectés.

La composante océanique

La Force océanique stratégique achève en 2010 sa transition vers une flotte homogène constituée des quatre sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (SNLE) du type Le Triomphant.

Les essais à la mer du 4^e SNLE, *Le Terrible*, qui avaient démarré au mois de janvier 2009, se sont achevés en septembre 2010, ce qui a permis la réception du sous-marin le 20 septembre par la DGA, rapidement suivie de son admission au service actif.

La mise en service opérationnel du nouveau missile balistique M51 a été prononcée simultanément par le ministre de la Défense. Ces mises en service marquent la fin d'un processus complexe de qualification sous le pilotage du programme d'ensemble Cœlacanthe : tir de synthèse du M51 le 27 janvier, salve des maquettes Dauphin le 7 mars, tir d'acceptation M51 toujours depuis *Le Terrible* le 10 juillet puis qualification nucléaire du système d'armes. Deux grands chantiers restent ouverts pour la composante océanique dans la prochaine décennie.

D'une part, les trois premiers SNLE du type Le Triomphant feront l'objet de travaux d'adaptation pour recevoir le M51. La réalisation de la première adaptation, celle du *Vigilant*, a été commandée par la DGA le 19 juillet 2010 et les travaux sont en cours. D'autre part, le développement de la deuxième version du missile M51, le M51.2, a été lancée en juillet 2010 en vue d'une mise en service en 2015. Ce missile sera équipé de la nouvelle tête nucléaire océanique - TNO - en cours de développement par le CEA.

La composante aéroportée

La composante aéroportée avait franchi un jalon majeur en octobre 2009 avec la mise en service du nouveau missile ASMPA sous Mirage 2000 N K3 sur la base d'Istres. Ce nouveau missile est équipé de la nouvelle tête nucléaire aéroportée (TNA), première tête nucléaire conçue sans aucun essai nucléaire et entièrement garantie par la simulation. La transition entre les deux générations de systèmes d'armes s'est poursuivie en 2010 avec la mise en service de l'ASMPA sous le Rafale :



- au sein des forces aériennes stratégiques de l'armée de l'air sur la base de Saint-Dizier en juillet 2010 ;
- parallèlement sur les Rafale Marine embarqués sur le porte-avions *Charles-de-Gaulle*.

Les transmissions nucléaires

Le programme d'ensemble Hermes a également franchi des étapes importantes courant 2010 avec notamment la revue de conception système du programme Transoum en septembre et la préparation de la revue de conception détaillée Ramses IV prévue cette année.



Lancement de la phase de réalisation MUSIS

Après la recette en vol du satellite militaire d'observation optique Helios II B qui s'est conclue avec succès le 31 mars 2010, deux satellites de la génération suivante (CSO) ont été commandés le 30 novembre 2010 dans le cadre du programme MUSIS (*MUltinational Space-based Imaging System*). La mise en orbite du premier satellite CSO est prévue en décembre 2016.

CSO est la composante spatiale optique du système d'imagerie par satellites MUSIS, prévu d'être réalisé avec l'Allemagne, la Belgique, l'Espagne, la Grèce,



l'Italie et la Pologne. Outre la CSO développée par la France, MUSIS comprendra des composantes radar italienne et allemande et une composante optique champ large espagnole.

La DGA a confié la maîtrise d'ouvrage déléguée des satellites CSO au CNES, qui a notifié le contrat à EADS Astrium. Ce dernier assurera la maîtrise d'œuvre et son principal sous-traitant, Thales Alenia Space, réalisera les instruments optiques.

Les satellites CSO auront des performances encore supérieures à celles du système Helios II. Leur résolution permettra l'identification de cibles plus petites ; la quantité d'images fournies, en particulier sur les zones de crise, sera accrue et le délai de mise à disposition des images aux décideurs et aux forces sera réduit.

Le contrat comporte en option la réalisation d'un troisième satellite. La décision de le commander sera subordonnée à l'établissement de coopérations avec d'autres pays européens permettant d'en partager le financement.

Concrétisation des hélicoptères du XXI^e siècle

Une étape importante du programme NH-90 a été franchie en 2010 à travers la réception par la DGA du premier appareil dans sa version marine pour la lutte anti-surface et anti-sous-marine, dite NFH, le 23 avril 2010 ; il a été livré à la Marine le 5 mai 2010 après la signature du contrat de soutien de cet appareil. Depuis sa livraison, les retours de l'utilisation de l'appareil sont très positifs. Deux autres appareils ont été livrés en 2010.

L'année 2010 marque également 2 autres étapes importantes pour les programmes d'hélicoptères. Destinés à l'aviation légère de l'armée de terre (ALAT) et amenés, dans le futur, à pouvoir embarquer sur les bâtiments de projection et de commandement de la Marine, deux nouveaux hélicoptères viennent de réaliser leurs premiers vols. D'abord, le 1^{er} vol de la version de transport tactique française du NH90, dite TTH, le 15 décembre, qui remplacera à terme les hélicoptères de manœuvre Puma, en assurant le transport tactique de 14 à 20 commandos ou d'un véhicule léger tout terrain, en zone d'action aéro-terrestre par tous les temps.

Ensuite, le premier appareil de pré-série Tigre HAD français, version appui-destruction du nouvel hélicoptère de combat européen, qui a également fait son 1^{er} vol à la date du 16 décembre, soit deux ans après la signature du contrat de développement. Le franchissement de cette étape majeure pour le programme confirme la maîtrise du programme Tigre déjà illustrée par la réussite en 2009 de la projection en Afghanistan par la France des premiers appareils.



Avril→

- Participation à la 1^{ère} campagne d'essais sur le nouveau réseau de laboratoires technico-opérationnels (LTO) de l'Otan « *Distributed Networked Battle Labs* » (DNBL)
- Prononcé de qualification du système fantassin à équipements et liaisons intégrés (Félin), permettant de lancer sa fabrication en série

Mai→

- Révélation de la frégate *Aquitaine*, 1^{er} navire du programme européen des frégates multi-missions FREMM, en présence du président de la République et du ministre de la Défense
- Commande de 187 petits véhicules protégés (PVP)
- Séminaire d'échange avec l'industrie sur le laboratoire technico-opérationnel (LTO)
- Remise par la DGA des trophées qualité : BPC3 (meilleure opération menée en réactivité), VBCI (meilleure conduite de programme d'armement), TDA Armements SAS (meilleur équipementier), Dassault Aviation (meilleur maître d'œuvre industriel)
- 4^e journée scientifique de la DGA, rencontre annuelle avec la communauté de recherche et d'innovation scientifique
- Lancement de la 1^{ère} campagne de visibilité de la DGA dans les médias :



« Construisons ensemble la Défense de demain »

- Accord cadre entre la DGA et l'Institut géographique national (IGN), fixant les conditions dans lesquelles le ministère de la Défense va confier à l'IGN de nouvelles responsabilités en matière de données géographiques militaires
- 1^{er} tir de développement du programme « missile de croisière naval »

Juin→

- Réception à la DGA d'une délégation de 16 sénateurs membres de la Commission des affaires étrangères, de la Défense et des forces armées
- Salon Eurosatory

FAITS MARQUANTS

Juin→

- Livraison des 90 premiers exemplaires du système fantassin à équipements et liaisons intégrés (Félin)
- Livraison du 200^e véhicule blindé de combat d'infanterie (VBCI) à l'armée de terre



- 1^{er} tir du démonstrateur armement air-sol modulaire (AASM) version laser
- 1^{er} exercice réel de sauvetage d'un équipage de sous-marin en détresse en Méditerranée avec le NSRS (*NATO Submarine Rescue System*), programme en coopération entre la France, la Norvège et le Royaume-Uni
- Série de tirs réussis pour les trois partenaires (France, Italie, Grande-Bretagne) du programme PAAMS (*Principal Anti-Air Missile System*)

Juillet→

- Début des essais de qualification pour la station sol très haut débit de Syracuse III
- Mise en service opérationnel par la France des segments sol des satellites d'observation italien Cosmo-SkyMed et allemand Sar-Lupe, du centre militaire d'observation par satellites (CMOS) implanté sur la base de Creil
- Organisation avec l'Agence nationale de la recherche du 1^{er} défi Carotte (cartographie par robot d'un territoire)
- Tir de validation de la capacité du *Terrible* à lancer un M51 en conditions opérationnelles, effectué, comme toujours, sans charge nucléaire
- 4^e rencontre annuelle DGA-Agence nationale de la recherche
- Réception de la 200^e torpille MU90 pour la Marine
- Livraison du 2nd hélicoptère EC 225 de sécurité maritime
- Acquisition de missiles Javelin

Août→

- Passage des 1000 heures de vol pour le Tigre en Afghanistan
- 1^{ers} vols pour le 4^e drone Harfang

Livraison du 1^{er} système SAMP-T et acquisition de la capacité ATBM

La DGA a livré le 28 juillet 2010 le premier système sol-air moyenne portée terrestre (SAMP/T) de série de l'escadron de défense sol-air de Luxeuil. Cette nouvelle capacité vient remplacer les anciens systèmes Aspice et Crotale et s'intègre dans la réorganisation de la défense sol-air.

Le programme franco-italien SAMP/T, composante terrestre du programme FSAF (famille de systèmes sol-air futurs), est le premier système européen doté de la capacité d'interception de missiles balistiques de théâtre de type SCUD. En effet, la DGA a réalisé le premier tir de qualification du système sol-air de moyenne portée terrestre (SAMP-T) face à une menace de type « missile balistique de théâtre » le 18 octobre au centre DGA Essais de missiles de Biscarrosse (Landes).

Système reconnu et particulièrement dissuasif avec ses missiles Aster, ce premier système SAMP-T sera très prochainement projeté pour une première mission opérationnelle, gage de la confiance déjà acquise.

Félin : un nouvel homme au combat au 1^{er} RI

Véritable système d'arme modulaire, le programme Félin (fantassin à équipements et liaisons intégrés) a franchi une étape majeure en 2010, concrétisant les efforts engagés par la DGA depuis le lancement de l'opération : Félin est désormais le premier système intégré de ce type au monde, livré et opérationnel. Le 1^{er} RI a en effet perçu avec succès ses équipements au cours du 4^e trimestre 2010, à la grande satisfaction des premiers utilisateurs. Il aura fallu pas moins de 18 semi-remorques et 520 palettes, pour un total de 65 000 articles, pour y parvenir. Vision déportée, protections balistiques, communication : les innovations technologiques et conceptuelles sont radicales.



Félin est né d'une réflexion globale sur la modernisation de l'équipement du fantassin. Dans cette logique centrée sur les besoins individuels, le concept révolutionnaire d'un « système global » au service du combattant débarqué se trouve alors renforcé par la multiplication des types de conflits modernes.

Doté d'un équipement à la pointe du savoir-faire français et mondial, le 1^{er} RI devrait bénéficier des pleines capacités nouvellement acquises lors de sa projection en Afghanistan prévue courant 2011.



MOTEUR

D'UNE CONSTRUCTION EUROPÉENNE RÉALISTE



JULIEN, EXPERT TECHNIQUE À LA DGA

« Passionné de technique, je me suis spécialisé en guerre électronique dans un des centres de la DGA. Devenu expert en équipements pour fantassins, je travaille sur des projets pour tous les théâtres d'opérations et la protection des soldats. »

France/Grande-Bretagne : un accord majeur de coopération

Lors du sommet franco-britannique du 2 novembre, les deux pays ont signé un accord de coopération en matière de défense et de sécurité qui prévoit une série de coopérations dans différents domaines et définit une ligne commune en matière de sécurité sur des sujets tels que l'Otan, l'UE, l'Afghanistan ou le Pakistan.



→ Signature à Londres, le 2 novembre, par le Président de la République, Nicolas Sarkozy, et le Premier ministre britannique, David Cameron, d'un accord de coopération sans précédent.

- les drones de surveillance moyenne altitude et longue endurance (MALE) : lancement en 2011 d'une phase d'évaluation conjointe en vue de l'acquisition d'une capacité pérenne d'ici 2020 ;
- les drones de combat : élaboration d'une feuille de route technologique et industrielle commune pour la prochaine génération de drones de combat ;
- les équipements pour sous-marins en vue de développer en commun des équipements et technologies ;
- la guerre des mines navale : préparation d'un projet commun sur les systèmes de drones de déminage ;
- l'A400M : signature d'un contrat de soutien commun avant fin 2011 ;
- les transmissions par satellite (Satcom) : conclusion d'une étude de concept commune pour la prochaine génération de satellites ;
- la R&T : maintien de l'effort financier à hauteur de 50 millions d'euros annuels par pays et concentration des efforts sur 10 domaines prioritaires ;
- la recherche de nouvelles coopérations industrielles.

Cet accord de coopération est constitué de plusieurs textes dont un traité de coopération en matière de défense et sécurité, un traité spécifique sur des installations nucléaires conjointes, une feuille de route pour le pilotage des initiatives concrètes de coopération.

Le traité de défense et sécurité réaffirme notamment le rôle central du *High Level Working Group* (HLWG), coprésidé par le Délégué général pour l'armement et son homologue, le secrétaire d'État britannique. Les travaux de ce groupe porteront sur la coopération technologique et industrielle.

Les principales initiatives communes annoncées lors du sommet résultent du travail important mené depuis l'été 2010 par la DGA, l'EMA et leurs homologues britanniques.

Elles concernent :

- l'intégration plus poussée de l'industrie missilière franco-britannique autour d'un maître d'œuvre industriel unique : cette intégration est fondée sur une vision stratégique à 10 ans et sur la réalisation de projets communs clés (développement du missile antinavire léger, amélioration des missiles de croisière Scalp/Storm Shadow) ;

L'année 2011 sera, plus que jamais, placée sous le signe de la coopération franco-britannique : elle sera en effet l'année de mise en œuvre des importantes décisions du sommet 2010 et elle devra alimenter la dynamique de coopération sur 2012 et au-delà.



Le sommet de Lisbonne et les réformes de l'Otan

Le sommet Otan de Lisbonne (novembre 2010) a engagé une réforme majeure de l'Alliance à la préparation de laquelle la DGA a pleinement participé :

- adoption du nouveau concept stratégique qui structurera la prochaine décennie pour l'Otan ;
- définition de onze capacités prioritaires ;
- développement d'une capacité à protéger les populations de l'alliance contre une attaque de missiles balistiques ;
- réforme des Agences, dont le nombre passera de 14 à 3 en 2011.

Ces réformes se poursuivront en 2011 par une étude sur la rationalisation du processus d'acquisition capacitaire.

Les décisions de ce sommet constituent un tournant décisionnel majeur et vont orienter les actions de la DGA pour les années à venir.

Parallèlement, dans la suite des décisions de 2009, la présence DGA augmente progressivement dans les instances de l'Otan (commandement suprême allié transformation ou au quartier général). A noter la sélection par l'Alliance de Patrick Auroy – jusqu'alors directeur général adjoint de la DGA – comme secrétaire général adjoint de l'Otan pour les investissements de défense.

Éléments marquants de la coopération européenne et transatlantique

- travaux à l'AED sur les stades de préparation de programme, dont en particulier le déminage maritime qui donnera naissance à un programme en coopération franco-britannique ;
- lancement des revues systématiques de coopération avec l'Italie et l'Allemagne ;
- accords avec les USA sur la gestion du spectre de fréquence, la fusion de l'information, et le renseignement interarmées ;
- séminaires avec le Royaume-Uni et les États-Unis sur le risque biologique et chimique et les contremesures médicales ;
- essais hydrodynamiques avec le Royaume-Uni ;
- signature d'une lettre d'intention avec l'Allemagne en vue de rationalisations



dans le domaine des essais et de l'expertise ;

- signature du contrat Sicral II par l'Italie en coopération avec la France ;
- premiers essais en vol du tigre HAD en Espagne ;
- entrée en service des échanges opérationnels entre les systèmes d'observation spatiale Helios 2 et Cosmo-Skymed, et entre Helios 2 et Sar-Lupe.

FAITS MARQUANTS

Septembre →

- 2^e tir pour le démonstrateur d'armement air-sol modulaire (AASM) version laser
- Signature de 2 accords dans le domaine des télécommunications spatiales et navales lors du 21^e comité armement franco-italien
- Réception du *Terrible*, 4^e et dernier sous-marin nucléaire lanceur d'engins de nouvelle génération (SNLE-NG)

Octobre →

- Inauguration de la 1^{ère} passerelle de simulateur de navigation et de manœuvre nouvelle génération (Simulnav NG) pour l'entraînement des marins
- Campagne d'évaluation de la roquette air-sol guidée laser RGL68
- Spécification de systèmes de protection individuelle, destinés à équiper des intervenants non spécialisés (médecins, pompiers, police, sécurité civile...), au profit du Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale (SGDSN)
- Fin de l'expérimentation d'un système de suivi et d'acquisition d'information par microsattelites (démonstrateur Essaim)
- Pose de la 1^{ère} pierre de la future École nationale supérieure des techniques avancées (ENSTA Paris Tech) sur le plateau de Saclay
- Salon Euronaval
- Expérimentation conjointe de la DGA et du BWB, son homologue allemand, destinée à évaluer de nouvelles formes d'emploi de la simulation pour l'entraînement et l'aide à la décision
- Réception du 1000^e missile air-air Mica (missile d'interception, de combat et d'autodéfense)
- 1^{er} tir de qualification du système sol-air de moyenne portée terrestre SAMP-T face à une menace de type « missile balistique de courte portée »
- Commande de la rénovation de 4 hélicoptères Cougar



103
accords
internationaux

Négociation et signature de 103 accords internationaux en 2010, dont 44 accords de R&T.

EXPERT

RÉFÉRENT

DANS UN FORMAT RESSERRÉ



ANNE, INGÉNIEUR NAVIGANT ESSAIS À LA DGA

« Ingénieur navigant d'essais à la DGA, j'ai déjà participé à des campagnes d'essais sur 25 appareils différents. Avec chaque fois la même émotion et le même objectif : garantir à nos forces l'efficacité et la sûreté des matériels livrés. Sans concession. »

La DGA et la réforme du ministère

Le calendrier de modernisation est tenu

La transformation de la DGA consiste à redéployer ses activités et à rationaliser ses soutiens, afin de pouvoir renforcer ses compétences de management et d'expertises (techniques, achat, finances), dans un cadre d'effectifs fixé à environ 10 000 personnes d'ici 2014 au lieu de 13 000 en 2008. Sur la période, l'effectif est prévu de croître de 4% en moyenne dans les métiers d'expertise technique en contrepartie d'une réduction moyenne de 17% dans ceux d'essais et de 40% dans ceux du soutien. Les capacités d'expertise et le parc de moyens techniques sont concentrés progressivement en 9 centres (au lieu de 15 en 2008) répartis sur 15 implantations principales (au lieu de 22). La réalisation des infrastructures d'accueil a débuté sur tous les sites de regroupement : à fin 2010, 65 millions d'euros d'investissements ont été engagés au total. Entamés en 2009, les transferts d'activités se poursuivent avec en particulier l'installation à Bruz d'équipes venant principalement de Vernon, et à Bourges venant d'Angers. Pour mémoire, le centre d'études de Gramat a été transféré au CEA au 1^{er} janvier 2010.

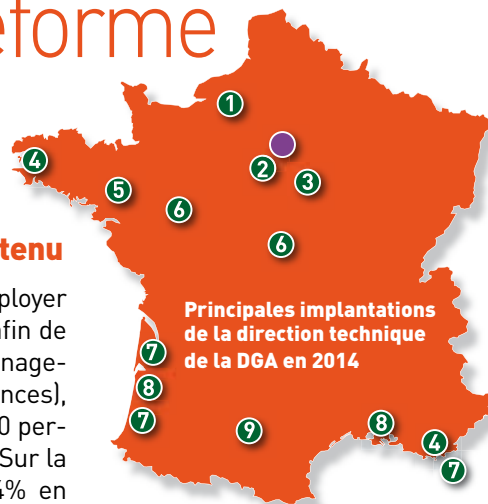
Les implantations du service de la qualité, à présent au nombre de 35, sont regroupées progressivement sur 25 sites, au lieu de 49 en 2008. Le service comportera 5 centres de production au lieu de 9 actuellement. La direction du service s'installera à Bordeaux courant 2011.

Adossement aux dispositifs ministériels de soutien

Les soutiens sont mutualisés à l'échelle de la DGA voire du ministère. La démarche s'appuie sur les acquis d'un système de management global de la qualité certifié ISO 9001 depuis 2006. Ainsi, le soutien des sites parisiens est assuré depuis 2009 par le « service parisien de soutien de l'administration centrale du ministère », et la gestion des ressources humaines civiles de corps et statuts communs par les nouveaux « centres ministériels de gestion » depuis 2010. Les dispositions détaillées de reprise du soutien des infrastructures par le « service d'infrastructure de la défense » sont à présent établies. Les transferts seront opérés d'ici 2012. La reprise des achats de soutien général par le « service du commissariat des armées » est également définie et le transfert des marchés vers ce service débute. Enfin, chacun des directeurs d'établissement a entrepris d'examiner avec les responsables de la « base de défense » locale les conditions de fourniture des prestations, le centre de Bruz étant déjà adossé à la base de défense pilote de Rennes.

Accompagnement social

Les évolutions de la DGA se sont poursuivies avec un accompagnement des situations individuelles. Celles-ci ont fait l'objet d'un traitement attentif et adapté, notamment grâce à la présence continue des conseillers carrière, aux dispositions du plan d'accompagnement des restructurations (PAR) ministériel et au dispositif d'accompagnement de la mobilité (DAM) de la DGA.



- DGA siège et DGA Ingénierie des projets (Bagneux)
- 1/DGA Techniques hydrodynamiques (Val de Reuil)
- 2/DGA Essais propulseurs (Saclay)
- 3/DGA Maîtrise NRBC (Vert le Petit)
- 4/DGA Techniques navales (Toulon et Brest)
- 5/DGA Maîtrise de l'information (Rennes-Bruz)
- 6/DGA Techniques terrestres (Bourges et Angers)
- 7/DGA Essais de missiles (Biscarrosse, Saint Médard et Toulon + Île du Levant)
- 8/DGA Essais en vol (Istres et Cazaux)
- 9/DGA Techniques aéronautiques (Toulouse)

Nota : La DGA conserve, par ailleurs, le centre de documentation de l'armement à Angoulême et l'établissement de contrôle de Cherbourg. Son service de qualité demeure réparti sur le territoire national en adéquation avec l'activité industrielle de la défense.

FAITS MARQUANTS

Novembre →

- Traité franco-britannique sur la coopération de défense et de sécurité
- Signature par le DGA et le BWB allemand d'une déclaration d'intention visant à favoriser l'accroissement de leur coopération dans le domaine des essais
- Finalisation de la négociation de l'avenant au contrat A400M entre les sept états clients de l'A400M et Airbus Military



- 1^{ers} sauts d'essai en parachute depuis l'A400M
- Signature d'un accord général de coopération entre la DGA et l'Agence nationale de la recherche (ANR)
- Livraison de la 1^{ère} semi-remorque porte-chars de nouvelle génération SR PC 50
- Notification du contrat d'architecture du programme Scorpion

Décembre →

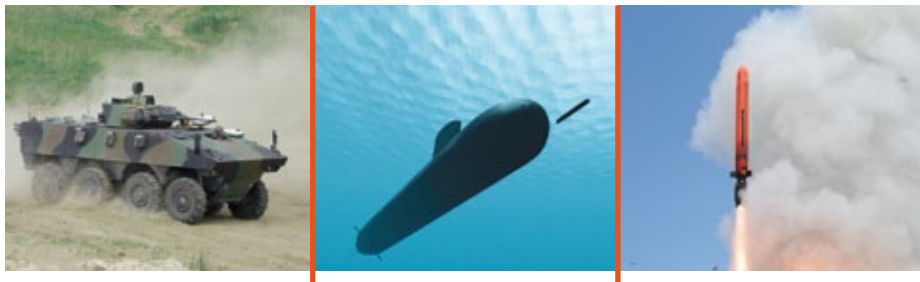
- 100^e agrément pour des essais en vol délivré par la DGA à un industriel ou exploitant d'aéronefs
- Lancement de la réalisation de la composante spatiale optique (CSO) du futur programme d'imagerie spatiale de défense et de sécurité MUSIS (*MUltinational Space-based Imaging System for surveillance, reconnaissance and observation*), destinée à succéder aux actuels satellites militaires d'observation Helios 2
- Signature d'une convention entre la DGA et le Service de santé des armées (SSA) dans le domaine de la recherche biomédicale de défense
- Lancement des études d'élaboration du futur système de radiocommunications tactiques interarmées Contact (communications numérisées tactiques et de théâtre)
- 1^{er} vol du NH90 version transport tactique (NH90-TTH) français
- Livraison des 1^{ers} missiles antinavire Exocet MM40 block 3
- Commande de 200 missiles air-air à longue portée Météor

Expertise technique

L'année 2010 a vu la mise en œuvre de la fusion de l'expertise et des essais au sein de la direction technique (DT) de la DGA : celle-ci regroupe désormais l'ensemble des installations et des ressources humaines qui contribuent au volet technique des missions de la DGA, y compris en matière d'investissements et de coopération internationale.

La mission principale de la DT est de réaliser l'adéquation entre les capacités techniques et les besoins des programmes d'armement en assurant la mise en place d'équipes techniques pluridisciplinaires (architectes et experts techniques) et en réalisant les essais et expertises nécessaires. Elle possède la capacité de concevoir et maîtriser des essais techniques complexes, illustrée en 2010 par les tirs Aster ou M51. A noter aussi parmi les faits marquants de l'année : les essais au profit du missile de croisière naval

Les prestations d'expertise et d'essais réalisées au profit de l'ensemble des programmes d'armement, de l'entraînement des forces et des clients externes se sont élevées à 6,1 millions d'heures en 2010.



(MDCN), du *Barracuda*, de l'A400M, du système Félin ainsi que des prestations d'expertise (analyse de sécurité des systèmes d'information, étude de la discrétion des sous-marins, etc.) et des activités consacrées aux urgences opérationnelles.

En parallèle de ces prestations, la DT a mis en place des procédures de fonctionnement visant à une meilleure synergie et à une plus grande cohérence dans la gestion des compétences et l'optimisation des ressources réparties au sein des centres. Des actions structurantes ont été entreprises comme le renforcement des compétences en ingénierie système ou la consolidation des bases documentaire et juridique de la fonction d'autorité technique.

Les centres de la DT valorisent également leurs activités par la vente de prestations au profit de clients extérieurs, étatiques et industriels, français et étrangers. Avec un chiffre d'affaires 2010 de 41 millions d'euros, la vente de prestations constitue un complément au plan de charge des

centres et une source de recettes extrabudgétaires. Elle participe au maintien des capacités techniques essentielles et du savoir-faire au plus haut niveau d'excellence en respectant les exigences des clients et en se confrontant à la concurrence nationale et étrangère.

L'autorité technique

L'exercice de l'autorité technique sur les programmes et opérations dont la DGA assure la maîtrise d'ouvrage, consiste à formuler et valider des avis d'ordre technique lorsque la sécurité des personnes et des biens est en jeu. L'autorité technique est, par essence, indépendante de la structure de management du programme ou de l'opération. Elle garantit la mise en œuvre de la réglementation technique et le traitement adéquat des dérogations. La DGA est en particulier autorité technique légale, par décret interministériel, pour l'aéronautique.

Assurance de la qualité

Le service de la qualité (SQ) agit pour les programmes nationaux ou à l'exportation et pour le soutien en service. Il intervient aussi pour le CNES (lanceurs), la sécurité civile et les douanes, et il contribue à certifier la navigabilité des aéronefs.

L'activité consiste à auditer et analyser les preuves de qualité apportées par l'industriel, du développement des systèmes jusqu'au soutien voire au démantèlement des équipements, en se concentrant sur les processus et les produits à risques. Elle est répartie sur le territoire, à proximité des implantations industrielles.

Ce travail est essentiel pour déployer en confiance des systèmes complexes aux technologies de pointe. En 2010, le SQ est intervenu en particulier pour les jalons majeurs de programmes tels que : sous-marin nucléaire lanceur d'engins *Le Terrible*, missiles nucléaires M51 et ASMPA, frégate multi-missions FREMM, avion de combat Rafale, hélicoptères Tigre et NH 90, véhicule blindé VBCI, équipement du fantassin Félin.

Ressources humaines

Mobilité - Recrutement

En 2010, la DGA a recruté 455 personnes (dont 79 % de cadres). Ces recrutements permettront de renforcer les compétences managériales et de maintenir l'expertise technique notamment dans les métiers directement touchés par les restructurations.

Parallèlement, 13% des personnels de la DGA ont effectué une mobilité soit au sein de la DGA, soit vers les armées ou d'autres ministères.

Le PSRH, l'outil support de la stratégie RH

Le plan stratégique des ressources humaines (PSRH) constitue depuis 2008 le support de la stratégie d'évolution de la DGA, fixant les cibles quantitatives et qualitatives par métier. Un pilotage fin des effectifs par métier – mobilités et recrutements – a permis de respecter strictement les objectifs définis. C'est la garantie pour la DGA de rejoindre la cible 2014 sans perte de compétences.

Une organisation de la formation renouvelée

La rationalisation de la formation s'est poursuivie en 2010 notamment au niveau des centres de formation. Le centre de formation de Lorient a été fermé, celui de Bourges transféré à la DRH-MD (SGA). La région Aquitaine s'est déclarée candidate à la reprise du centre de formation de Latresne. La DGA conservera à terme un centre unique de formation, le CEFIF, sur le site d'Arcueil.

La DRH a par ailleurs engagé la constitution d'un groupe d'écoles d'ingénieurs autour de la marque ENSTA qui s'est matérialisé par la transformation de l'ENSIETA en ENSTA Bretagne en décembre 2010. Le groupe aura notamment la responsabilité de bâtir, à Brest, un pôle naval européen d'enseignement et de recherche. L'ISAE a, quant à lui, initié la création du groupe des écoles associées à l'ISAE avec comme objectif de fédérer sous une marque unique les écoles d'ingénieurs du domaine aéronautique et spatial.

Dialogue social

Outre le dialogue social institutionnel, les relations avec les partenaires sociaux se sont déroulées dans le cadre du protocole de méthodologie mis en place en 2009. Six réunions organisées cette année ont permis de traiter la mise en œuvre des restructurations avec, par exemple, la création de l'antenne DGA Techniques terrestres d'Angers ou la définition des modalités de maintien sur site des personnels proches de la retraite. La réorganisation des fonctions transverses a également été traitée dans ce cadre.

Une nouvelle organisation, une gestion simplifiée

La nouvelle organisation RH est entrée en vigueur début 2010, parallèlement à la mise en place des centres ministériels de gestion (CMG). En dépit de ces évolutions de grande ampleur, la gestion statutaire s'est déroulée sans dysfonctionnement grâce au professionnalisme des équipes et aux différents outils mis en place – comme l'iEIA (entretien individuel annuel informatisé) – qui ont permis une dématérialisation et une simplification des procédures.

Les ressources humaines en quelques chiffres

ACCOMPAGNEMENT DES RESTRUCTURATIONS

- 103 personnes ont bénéficié du marché d'accompagnement de la DGA. **Coût : 0,2 M€**
- 154 demandes d'indemnités de départ volontaire
- 84 ont reçu un avis favorable. **Coût : 6 M€**

GESTION DES PERSONNELS

- Administration de 7 400 dossiers
 - 3 000 officiers des corps de l'armement
 - 4 400 agents civils dont 2 400 ICT (ingénieurs cadres techniques-commerciaux)
- Rémunération de **12 000 agents**
 - 2 000 officiers des corps de l'armement
 - 9 900 agents civils dont 2 300 ICT

RECRUTEMENT MOBILITÉ

- **455 recrutements en 2010 à la DGA**
 - 62 officiers des corps de l'armement
 - 89 fonctionnaires
 - 292 contractuelsAuxquels il faut ajouter :
 - 7 personnes recrutées sous contrat PACTE
 - 5 travailleurs handicapés
- **1 494 mobilités en 2010 à la DGA**
 - 50% sont des cadres, dont 525 officiers des corps de l'armement.

FORMATION

- Taux d'exécution des formations : 96,3 %
- Nombre de journées de formation : 45 732
- Délai d'exécution d'une formation : 7,1 mois
- Budget formation : **5 M€**

Site institutionnel DGA : www.defense.gouv.fr/dga
Portail marchés publics : www.achats.defense.gouv.fr
Portail industrie : www.ixarm.com



DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ARMEMENT

7, rue des Mathurins - 92221 Bagneux Cedex - France
Tél. : +33 (0)1 46 19 50 00 - Fax : +33 (0)1 46 19 50 01